



Fondation du Grand Montréal  
l'élan vers l'avenir





# Fondation du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal est un organisme voué au bien-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds permanents, en assure la gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

## Fondation du Grand Montréal

1, Place Ville-Marie  
Bureau 1508  
Montréal (Québec)  
H3B 2B5

Téléphone :  
(514) 866-0808

Télécopieur :  
(514) 866-4202

[infos@fondationdugrandmontreal.org](mailto:infos@fondationdugrandmontreal.org)

[www.fondationdugrandmontreal.org](http://www.fondationdugrandmontreal.org)

# L'ÉLAN VERS L'AVENIR

## MESSAGE DE LA DIRECTION

2-3

La Fondation du Grand Montréal est née il y a trois ans des efforts conjugués de leaders du milieu des affaires et du milieu communautaire dans le but de créer un outil philanthropique permanent pour la région métropolitaine. La Fondation est un lieu d'action pour tous ceux et celles qui ont leur ville à cœur et qui souhaitent une vie plus harmonieuse pour ses habitants.

Pour devenir réalité, ce grand projet d'avenir devait se bâtir sur des assises financières solides et gagner la confiance de tous les milieux. À la fin de 2002, nous avons atteint notre objectif de 30 millions de dollars dans le fonds commun de la FGM. Voilà un succès remarquable. Nous devons continuer de faire croître ce fonds afin de réaliser notre mission.

En 2002, nous avons consacré toutes nos énergies à notre développement, sensibilisant le milieu philanthropique et financier à l'importance d'une fondation communautaire. Lors de nombreuses rencontres et présentations, nous avons expliqué notre Fondation, nous avons exposé notre ambition de doter la région d'un véritable outil philanthropique. Nous avons également démontré notre efficacité et les multiples avantages de notre forme de partenariat, notamment les économies d'échelle, les frais d'administration réduits, un portefeuille géré par des professionnels et les rendements concurrentiels.

Nous avons cherché aussi à diversifier nos partenariats au-delà du secteur social pour en rejoindre d'autres, dont les secteurs de la santé et des arts et de la culture, tout aussi importants pour la qualité de vie du grand Montréal. Les organismes, fondations et particuliers qui nous ont confié leur avoir cette année prouvent que nous avons réussi.

Dès sa naissance, la FGM a été appuyée par des fondations fortes d'une longue tradition de succès. Nous leur sommes reconnaissants. Par ailleurs, nos dernières réalisations, nous les devons en grande partie au travail et à la compétence de nos nombreux bénévoles et de notre personnel. Nous les remercions de leur engagement à l'endroit de la Fondation, mais surtout de la collectivité. Nous remercions enfin nos partenaires et donateurs pour leur confiance et leur grande générosité à l'endroit de la FGM. Grâce à leur appui, la Fondation sera prête en 2003 pour sa prochaine grande étape : l'allocation de ses premières subventions.



**Pierre Brunet**  
Président

du conseil d'administration



**Kathleen Weil**  
Présidente  
et directrice générale



# FONDS DE LA FGM

## UNE GRANDE SOUPLESSE DANS LE CHOIX DES FONDS

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.



### Fonds communautaire

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

- Fonds Michael Novak

« La Fondation du Grand Montréal est un outil philanthropique extraordinaire, à la portée de toutes les bourses et de toutes les causes. C'est aussi une sorte de centre d'expertise, qui laisse au donateur le plaisir du don sans les tracas. J'aime l'idée de permanence sans la gestion au quotidien. J'aime aussi la diversité que m'offre le fonds communautaire, puisque la qualité de vie repose non seulement sur les besoins fondamentaux, mais aussi sur d'autres priorités sociales comme la promotion de la culture et la protection de l'environnement. »

*Michael Novak*

### Fonds sectoriels

Ces fonds permettent au donateur de désigner l'un des cinq secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds : la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Secteur social :

- Fonds Red Feather
- Fonds Alex K. Paterson
- Fonds Marymount Alumni pour les enfants et la jeunesse

Secteur de l'éducation :

- Fonds Montrusco Bolton

### Fonds désignés

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son don. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.



## Fonds orientés par le donateur

Ces fonds permettent au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son don.

- Fonds de la Famille Malouf
- Fonds Patrick H. Irwin
- Fonds de la Famille Gallop
- Fonds de la Fondation de la Famille J.W. McConnell \*
- Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon\*

« Je vois la Fondation du Grand Montréal comme une antenne, capable de sentir le pouls de la société. Les besoins d'une collectivité étant en constante mouvance, la FGM s'est dotée d'une structure de décision souple qui lui permettra de répondre aux besoins émergents de tous les secteurs. La FGM a aussi su attirer dans ses comités des gens compétents qui ont la confiance des milieux communautaires et financiers. À travers la FGM, j'aurai la conviction de contribuer pleinement à la qualité de vie autour de moi. »

*Peter J. Malouf*

« Durant les trois premières années, le produit de ce fonds servira au développement de la Fondation du Grand Montréal. Il sera ensuite consacré au mieux-être et à la vitalité de la collectivité montréalaise dans toute sa diversité. Nous tenons ainsi à témoigner notre confiance pleine et entière dans l'avenir et la capacité de leadership de la FGM. »

*Tim Brodhead, président et directeur général, Fondation de la Famille J.W. McConnell*

« Il est dans l'intérêt de la collectivité montréalaise que la Fondation du Grand Montréal devienne un véritable pôle d'attraction pour les donateurs qui souhaitent une gestion saine et une répartition avisée de leur argent. C'est pourquoi nous avons choisi, dans un premier temps, de soutenir la FGM elle-même. Par la suite, notre fonds sera consacré à la prévention de la maladie et de la pauvreté. »

*André Chagnon, président du conseil, Fondation Lucie et André Chagnon*

\*Fonds concrétisés en janvier 2003



Photographe Yves Renaud

## Fonds de dotation d'organismes

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer des revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement.

Vous pouvez contribuer à l'un de ces fonds soit par le biais de la FGM ou en contactant l'organisme directement.

- Fonds du Théâtre du Nouveau Monde
- Fonds de l'Ambulance Saint-Jean
- Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île

« Le TNM, l'une des institutions théâtrales francophones les plus importantes en Amérique, contribue à l'épanouissement culturel des Montréalais depuis plus de cinquante ans. Ce fonds permettra de générer des revenus annuels supplémentaires au profit des activités de création et de développement du TNM. Le partenariat avec la FGM s'inscrit dans le mouvement de croissance entamé de façon novatrice depuis quelques années par le TNM. »

*Lorraine Pintal, directrice générale et artistique, Théâtre du Nouveau Monde*

*Ce fonds a été créé dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens – volet incitatif aux fonds de dotation de Patrimoine Canada.*



« En 2003, l'Ambulance Saint-Jean célébrera ses 120 ans d'activités au Canada : 120 ans de contribution à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie de la population. Nous avons décidé de souligner cet anniversaire en créant au sein de la Fondation du Grand Montréal un fonds de dotation qui assurera notre pérennité et nous aidera à soutenir annuellement nos quelque 3 000 secouristes bénévoles québécois. Ce fonds nous permettra de faire fructifier les dons planifiés que nous verserons à notre fonds tout en maintenant nos frais de gestion les plus bas possibles. Ainsi la FGM nous aide dans notre mission de sauver des vies. »

*Jawaid Khan, président du conseil, Fondation de l'Ordre de Saint-Jean*



« Notre organisme a été créé pour accompagner les personnes malades durant leurs derniers jours. Nous leur prodiguons des soins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels, dans la dignité et dans le confort de leur milieu. Nous offrons aussi un soutien à la famille et aux proches. Pour assurer notre avenir, il nous fallait penser à long terme. La Fondation du Grand Montréal nous a offert de précieux conseils pour créer un fonds de dotation parfaitement adaptée à nos besoins et à notre situation. Nous pourrions maintenant promouvoir les dons planifiés pour faire fructifier ce capital permanent au service de nos patients. »

*Russell Williams, président du comité de collecte de fonds et co-fondateur, Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île*

## Fonds hommage

Ces fonds sont créés à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Ils peuvent prendre la forme de l'un ou l'autre des fonds de dotation.

- Fonds Suzanne Trépanier-Côté

## Fonds gérés d'organismes

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire et continue d'administrer le produit de son fonds.

- Fonds de la Fondation Centraide
- Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal
- Fonds de la Fondation des services communautaires catholiques
- Fonds de la Fondation Jean Duceppe

« Le fonds de dotation de la Fondation Jean Duceppe assure la pérennité de la compagnie fondée il y a près de trente ans par mon père, un homme de théâtre qui a marqué le Québec par ses engagements sociaux et culturels. Il est donc tout naturel pour nous de nous associer étroitement à la Fondation du Grand Montréal dont la mission consiste à assurer des jours meilleurs à une communauté en pleine évolution. »

*Louise Duceppe, directrice générale, Compagnie Jean Duceppe*

« Afin d'améliorer nos services à la collectivité, nous cherchions un moyen d'optimiser le rendement de notre actif et de diminuer nos coûts de gestion. La Fondation du Grand Montréal nous offre ce moyen, en mettant à notre disposition des conseillers en placement qui nous ont grandement impressionnés par leur professionnalisme, leur compétence et leur vision. »

*George Lackenbauer, président du conseil, Fondation des services communautaires catholiques*

## Il y a plusieurs façons de donner à la FGM

Il y a plusieurs façons de faire un don à la FGM. Un donateur peut faire un **don immédiat** à la FGM, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Cette année, deux personnes nous ont signifié leur intention de créer un fonds de dotation par don différé :

- Guy Tiphane
- Martin Goodwin

« Ma femme et moi n'avons pas d'enfant, et j'ai toujours voulu trouver une façon de dédier ma succession à des causes caritatives tout en m'assurant que ma femme et nos proches puissent en bénéficier de leur vivant. L'idée de créer une fiducie de charité par testament m'est venue à la lecture d'un article de la Gazette sur la FGM. Mon actif sera donc légué à la Fondation, qui en préservera le capital à perpétuité dans un fonds et veillera à en faire bénéficier des organismes philanthropique sérieux, voués à améliorer la qualité de vie des Montréalais. Le concept des fondations communautaires est brillant, et je suis ravi que Montréal ait maintenant la sienne. »

*Martin Goodwin*

# Comités de la Fondation du Grand Montréal

En cette année de développement, tous les comités ont été appelés à abattre un travail colossal. Les résultats démontrent à quel point la FGM bénéficie du soutien de gens engagés et compétents.

La FGM s'est dotée d'un **comité de mises en candidature**, formé de douze représentants de la société civile, dont le rôle est de veiller à l'élection d'administrateurs compétents, indépendants et représentatifs des intérêts de la collectivité. Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, a accepté d'y siéger à compter de 2003 à titre de président du Conseil du Montréal métropolitain.

À un moment où les caisses de retraite annoncent leurs pires rendements depuis 1974, soit un rendement médian de - 5,7 % le fonds d'investissements de la FGM n'a enregistré qu'une très légère baisse de -0,85 % pour l'exercice 2002, parvenant à maintenir un rendement global de 3,49 % depuis sa création en juillet 2001. Ce résultat démontre l'excellente gestion des experts choisis par le **comité de placements** de la FGM. Le comité a également recommandé de modifier la politique de placements pour tenir compte du contexte actuel et inclure les placements alternatifs.

Cette recommandation a été adoptée par le conseil d'administration ; un troisième gestionnaire a été choisi à la fin de 2002.

Le **comité de développement des fonds** a permis à la FGM d'atteindre son objectif de 30 millions de dollars de fonds. Il a aussi obtenu de onze grandes sociétés qu'elles contribuent durant trois ans à stimuler la croissance de la FGM. Ces onze premières entreprises partenaires verseront chacune 10 000 \$ par année qui serviront essentiellement au développement et au fonctionnement de la Fondation.

De son côté, le **comité des dons planifiés** a élaboré une politique d'acceptation des dons qui assure aux donateurs une transparence sans faille et des règles de confidentialité rigoureuses.

Le **comité de marketing et communications** a, quant à lui, élaboré le positionnement de la Fondation et ses outils de communications.

Enfin, le **comité de subventions** a préparé le terrain pour 2003, qui marquera le début de l'allocation de fonds.



# Conseil

8-9

## Conseil d'administration



**Pierre Brunet, président\***  
Président du conseil, Institut  
canadien des comptables agréés



**Sheila Goldbloom, vice-présidente\***  
Présidente sortante, Fondation  
Red Feather



**Brian Levitt, vice-président\***  
Coprésident, Osler, Hoskin &  
Hartcourt



**Guy Bisailon, trésorier\***  
Président du conseil, Fondation  
Centraide



**Jacques R. Gagnon, secrétaire\***  
Vice-président relations publiques  
- retraité, Alcan



**Irene Nattel, présidente sortante\***  
Directeur général, RBC Marchés  
des Capitaux



**Tim Brodhead**  
Président et directeur général,  
Fondation de la Famille J.W.  
McConnell



**André Chagnon**  
Président du conseil, Fondation  
Lucie et André Chagnon



**Marcel Côté**  
Associé, Secor Conseil inc.



**Harry Feldman**  
Associé principal, Schwartz,  
Levitsky, Feldman



**W. John Gallop**  
Directeur, MacDougall,  
MacDougall & MacTier inc.



**Cynthia Lam**  
Anciennement chef de la  
direction, Service à la famille  
chinoise du Grand Montréal



**Michel Lamontagne**  
Jennings Capital inc.



**Michael Murray**  
Vice-président, planification  
et relations investisseurs,  
Banque Laurentienne



**Gilles Ouimet**  
Président et chef de direction,  
Pratt & Whitney



**Alex K. Paterson**  
Associé principal, Borden  
Ladner Gervais



**Gilles Émond, membre  
honoraire**  
Fondation Centraide

\*membres du comité exécutif

# Comités

## Comité de placements

**Guy Bisaillon, président**

Président du conseil, Fondation Centraide

**Armand Afilalo**

Président, MEP Technologies Inc.

**Pierre Comtois**

Vice-président du conseil, Optimum gestion de placements inc.

**John Gallop**

Directeur, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

**Harry Feldman**

Associé principal, Schwartz, Levitsky, Feldman

**Michael Murray**

Vice-président, planification et relations investisseurs, Banque Laurentienne

**Gilles Émond, membre honoraire**

Fondation Centraide

## Comité de développement des fonds

**Roger Samson, président**

Administrateur de sociétés

**Pierre Brunet**

Président du conseil, Institut canadien des comptables agréés

**Jacques Gagnon**

Vice-président relations publiques - retraité, Alcan

**John Gallop**

Directeur, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

**Michel Lamontagne**

Jennings Capital inc.

**Irene Nattel**

Directeur général, RBC Marchés des Capitaux

**Alex K. Paterson**

Associé principal, Borden Ladner Gervais

## Comité des dons planifiés

**Diane Tsonos, présidente**

Avocate, Richter, Usher & Vineberg

**Terri Allister**

Consultante, Groupe Investors

**Gaston Bouchard**

Avocat

**Gilbert Lemieux**

Coordonnateur, programme de planification des dons, Centraide du Grand Montréal

**Benoît Tremblay**

Directeur général, Fondation du YMCA de Montréal

# Comités

10-11

## Comité de marketing et communications

**Jacques Gagnon, président**

Vice-président relations publiques -  
retraité, Alcan

**Alban Asselin**

Président, Communication AGA Inc.

**Marcel Côté**

Associé, Secor Conseil Inc.

**Jonathan Goldbloom**

Associé principal, Columbia  
Communications

**Daniel Granger**

Directeur général, vice-président  
technologie, Edelman

**Jac Joannis**

Président, Joannis  
Communications Marketing

**Michel Lamontagne**

Jennings Capital inc.

## Comité de mises en candidature

**André Bisson**

Président du conseil, Université de  
Montréal

**Tim Brodhead**

Président et directeur général, La  
Fondation de la Famille J.W.  
McConnell

**Pierre Brunet**

Président du conseil, Institut  
canadien des comptables agréés

**Gretta Chambers**

Chancelière Émérite, Université  
McGill

**Marcel Côté**

Associé, Secor Conseil inc.

**Michèle Thibodeau Deguire**

Présidente et directrice générale,  
Centraide du Grand Montréal

**Guy Frechette**

Président du conseil, Chambre de  
commerce du Montréal  
métropolitain

**Maurice Forget**

Président du conseil, Conseil des  
Arts de Montréal

**Sheila Goldbloom**

Présidente sortante, Fondation  
Red Feather

**Frederick Lowy**

Recteur et vice-chancelier  
Université Concordia

**Lucette Poliquin**

Présidente du conseil, l'Ordre  
des comptables agréés du  
Québec

**Manon Vennat**

Président du conseil, Spencer  
Stuart Montréal

La Fondation du Grand Montréal est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada. L'organisme regroupe 125 fondations communautaires, dont l'actif collectif totalise près de 1,7 milliard de dollars et profite à 75 % de la population canadienne.

La toute jeune Fondation du Grand Montréal peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres des FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent d'ailleurs un rôle déterminant dans la création d'un réseau mondial de fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.

## Comité de subventions

### **Cynthia Lam,** co-présidente

Anciennement chef de la direction,  
Service à la famille chinoise du  
Grand Montréal

### **Dominique McCaughey,** co-présidente

Étudiante en droit, Borden  
Ladner Gervais

### **Lyse Brunet**

Vice-présidente, Développement  
social, Centraide du Grand  
Montréal

### **Sheila Goldbloom**

Présidente sortante, Fondation Red  
Feather

### **Janis Levine**

Vice-présidente directrice, La  
Fondation Henry & Berenice  
Kaufmann

### **Anne Marquis**

Conseillère, service de soutien aux  
organismes communautaires,  
Régie régionale de la santé et des  
services sociaux de Montréal

### **Alex K. Paterson**

Associé principal, Borden Ladner  
Gervais

### **Katharine Pearson,**

Directrice des programmes, La  
Fondation de la famille J.W.  
McConnell

## Personnel

### **Kathleen Weil, B.C.L., LL.B.**

Présidente et directrice générale et  
membre d'office des comités du  
conseil d'administration

### **Diane Bertrand**

Adjointe administrative

### **Gaston E. Bouchard, LL.B.**

Responsable des services aux  
donateurs  
et des dons planifiés

Les services de comptabilité sont  
assumés par Centraide du Grand  
Montréal

## Premières entreprises partenaires (2003)

Contribution de 30 000 \$  
sur trois ans

Alcan

Banque Nationale du Canada

Bell Canada

CGI

Hydro Québec

Power Corporation du Canada

Pratt & Whitney Canada

RBC Groupe Financier

SNC Lavalin

Société des alcools du Québec

Contribution de 10 000 \$  
sur deux ans

Banque Laurentienne

## Remerciements

Nous tenons à remercier les  
personnes et entreprises suivantes  
pour les biens ou services  
généreusement offerts à la  
Fondation du Grand Montréal :

**M<sup>e</sup> Jules Charette,**  
**conseiller juridique**  
**honoraire, Ogilvy Renault**  
**Heidi Hollinger,**  
**photographe**

**Alcan**

**Chambre de commerce du**  
**Montréal métropolitain**

**Financière Banque**  
**Nationale**

**Joanisse Communications**  
**Marketing**

**Richter, Usher, Vineberg**

**Samson Bélair/Deloitte &**  
**Touche**

**SITQ Immobilier**

**Trust Banque Nationale**

Nous tenons aussi à remercier les  
fondations suivantes pour leur  
généreuse contribution aux frais de  
fonctionnement de la FGM :

**La Fondation**  
**communautaire juive de**  
**Montréal**

**La Fondation de la Famille**  
**J.W. McConnell**

**La Fondation Lucie et**  
**André Chagnon**

**La Fondation Molson**

A woman in profile, blowing a dandelion seed head. She is wearing a floral dress. The background is a soft-focus field of green grass and yellow flowers. The overall mood is peaceful and contemplative.

# États financiers de LA FONDATION DU GRAND MONTREAL

31 décembre 2002

12-13

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## Table des matières

|  |       |
|--|-------|
| Rapport des vérificateurs                                | 15    |
| État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds | 16    |
| Bilan  | 17    |
| Notes complémentaires                                    | 18-20 |

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
La Fondation du Grand Montréal

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2002 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaire / Deloitte & Touche*

Comptables agréés

Le 14 février 2003

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

|   | Fonds<br>d'opérations | Fonds pour<br>distribution | Fonds de<br>dotation | 2002             | Total<br>2001  |
|---|-----------------------|----------------------------|----------------------|------------------|----------------|
|   | \$                    | \$                         | \$                   | \$               | \$             |
| <b>Produits</b>   |                       |                            |                      |                  |                |
| Dons  | -                     | -                          | 1 667 142            | 1 667 142        | 516 685        |
| Dons - Centraide du<br>Grand Montréal                     | 75 000                | -                          | -                    | 75 000           | 75 000         |
| Dons - La Fondation<br>Communautaire Juive<br>de Montréal | 25 000                | -                          | -                    | 25 000           | 25 000         |
| Dons - La Fondation de la famille<br>J.W. McConnell       | 60 000                | -                          | -                    | 60 000           | -              |
| Dons - The Red Feather Foundation                         | -                     | -                          | -                    | -                | 10 000         |
| Honoraires de gestion                                     | 174 644               | -                          | -                    | 174 644          | 74 287         |
| Revenus de placements                                     | -                     | 21 602                     | -                    | 21 602           | 14 680         |
| Intérêts bancaires  | 609                   | -                          | -                    | 609              | 2 287          |
|   | <b>335 253</b>        | <b>21 602</b>              | <b>1 667 142</b>     | <b>2 023 997</b> | <b>717 939</b> |
| <b>Charges</b>  |                       |                            |                      |                  |                |
| Salaires et charges sociales                              | 150 780               | -                          | -                    | 150 780          | 154 686        |
| Honoraires de gestion                                     | 67 035                | -                          | -                    | 67 035           | 26 990         |
| Honoraires de fiduciaires                                 | 16 153                | -                          | -                    | 16 153           | 5 350          |
| Honoraires d'administration                               | 15 912                | -                          | -                    | 15 912           | -              |
| Honoraires - autres                                       | 17 271                | -                          | -                    | 17 271           | 30 575         |
| Loyer   | 15 331                | -                          | -                    | 15 331           | 8 058          |
| Taxes et permis   | 4 277                 | -                          | -                    | 4 277            | -              |
| Fournitures de bureau                                     | 5 026                 | -                          | -                    | 5 026            | 4 822          |
| Papeterie et imprimerie                                   | 1 367                 | -                          | -                    | 1 367            | 1 904          |
| Déplacements  | 1 554                 | -                          | -                    | 1 554            | 3 210          |
| Réunions  | 1 724                 | -                          | -                    | 1 724            | 1 162          |
| Télécommunications  | 3 434                 | -                          | -                    | 3 434            | 2 505          |
| Assurances  | 783                   | -                          | -                    | 783              | 708            |
| Livraison   | 1 579                 | -                          | -                    | 1 579            | 351            |
| Publications et abonnements                               | 75                    | -                          | -                    | 75               | 988            |
| Frais bancaires   | 1 588                 | -                          | -                    | 1 588            | 557            |
| Communications  | 13 807                | -                          | -                    | 13 807           | -              |
| Cotisations   | 1 150                 | -                          | -                    | 1 150            | -              |
| Colloques et congrès                                      | 340                   | -                          | -                    | 340              | -              |
| Amortissement   | 2 907                 | -                          | -                    | 2 907            | -              |
| Autres frais  | 3 597                 | -                          | -                    | 3 597            | 92             |
|   | <b>325 690</b>        | <b>-</b>                   | <b>-</b>             | <b>325 690</b>   | <b>241 958</b> |
| <b>Résultat net</b>                                       | <b>9 563</b>          | <b>21 602</b>              | <b>1 667 142</b>     | <b>1 698 307</b> | <b>475 981</b> |
| Solde de fonds au début                                   | 43 620                | 8 180                      | 526 500              | 578 300          | 102 319        |
| Virement interfonds (note 5)                              | -                     | 6 500                      | (6 500)              | -                | -              |
| <b>Solde de fonds à la fin</b>                            | <b>53 183</b>         | <b>36 282</b>              | <b>2 187 142</b>     | <b>2 276 607</b> | <b>578 300</b> |



# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## Bilan

au 31 décembre 2002

|                          | Fonds<br>d'opérations | Fonds de<br>distribution | Fonds de<br>dotation | 2002             | Total<br>2001  |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|----------------------|------------------|----------------|
|                          | \$                    | \$                       | \$                   | \$               | \$             |
| <b>Actif</b>             |                       |                          |                      |                  |                |
| À court terme            |                       |                          |                      |                  |                |
| Encaisse                 | 46 904                | -                        | 1 302                | 48 206           | 40 634         |
| Débiteurs                | 55 747                | -                        | -                    | 55 747           | 44 029         |
|                          | <b>102 651</b>        | <b>-</b>                 | <b>1 302</b>         | <b>103 953</b>   | <b>84 663</b>  |
| Placements (note 3)      | -                     | 36 282                   | 2 185 840            | 2 222 122        | 534 680        |
| Immobilisations (note 4) | 8 604                 | -                        | -                    | 8 604            | 11 511         |
|                          | <b>111 255</b>        | <b>36 282</b>            | <b>2 187 142</b>     | <b>2 334 679</b> | <b>630 854</b> |

## Passif

|                               |               |          |          |               |               |
|-------------------------------|---------------|----------|----------|---------------|---------------|
| À court terme                 |               |          |          |               |               |
| Créditeurs et charges à payer | 58 072        | -        | -        | 58 072        | 27 554        |
| Produits reportés             | -             | -        | -        | -             | 25 000        |
|                               | <b>58 072</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>58 072</b> | <b>52 554</b> |

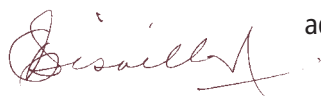
## Soldes de fonds

|                                |                |               |                  |                  |                |
|--------------------------------|----------------|---------------|------------------|------------------|----------------|
| Affectations d'origine externe | -              | 36 282        | 2 187 142        | 2 223 424        | 528 180        |
| Affectations d'origine interne | -              | -             | -                | -                | 6 500          |
| Investis en immobilisations    | 8 604          | -             | -                | 8 604            | 11 511         |
| Non grevés d'affectations      | 44 579         | -             | -                | 44 579           | 32 109         |
|                                | <b>53 183</b>  | <b>36 282</b> | <b>2 187 142</b> | <b>2 276 607</b> | <b>578 300</b> |
|                                | <b>111 255</b> | <b>36 282</b> | <b>2 187 142</b> | <b>2 334 679</b> | <b>630 854</b> |

## Au nom du conseil



administrateur



administrateur

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

### 1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (FGM), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotations du public afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

#### *Comptabilité par fonds*

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

#### *i) Fonds d'opérations*

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

#### *ii) Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont stipulé que ceux-ci doivent être conservés intacts à perpétuité.

#### *iii) Fonds pour distribution*

Le Fonds pour distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs et la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués.

#### *Constataion des produits*

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

## 2. Conventions comptables (suite)

### Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

|                        |      |
|------------------------|------|
| Mobilier et équipement | 20 % |
| Matériel informatique  | 30 % |

## 3. Placements

|   | 2002                    | 2001                  |
|---|-------------------------|-----------------------|
|   | \$                      | \$                    |
| 835,084 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (valeur au marché de 812 240 \$; 541 873 \$ en 2001) (note 6)                                   | <b>832 122</b>          | 534 680               |
| Actions privilégiées, ne pouvant être rachetées qu'après le décès du dernier vivant des deux donateurs, dividendes annuels de 4,725 %, (valeur au marché de 1 000 000 \$) | <b>1 000 000</b>        | -                     |
| Prêt hypothécaire, portant intérêt à 4,5 % annuellement, encaissable jusqu'en mai 2018, (valeur au marché équivalente à environ 390 000 \$)                               | <b>390 000</b>          | -                     |
|   | <b><u>2 222 122</u></b> | <b><u>534 680</u></b> |

La valeur au marché des parts du Fonds d'investissement est fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. La valeur au marché des actions privilégiées est fondée sur l'évaluation de la firme Schwartz Levitsky Feldman Valuations Inc. La valeur au marché du prêt hypothécaire est considérée équivalente au montant du prêt.

## 4. Immobilisations

|                        | 2002                 |                              | 2001                         |                              |
|------------------------|----------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
|                        | Coût                 | Amortis-<br>sement<br>cumulé | Valeur<br>comptable<br>nette | Valeur<br>comptable<br>nette |
|                        | \$                   | \$                           | \$                           | \$                           |
| Mobilier et équipement | 6 975                | 1 395                        | 5 580                        | 6 975                        |
| Matériel informatique  | 4 536                | 1 512                        | 3 024                        | 4 536                        |
|                        | <b><u>11 511</u></b> | <b><u>2 907</u></b>          | <b><u>8 604</u></b>          | <b><u>11 511</u></b>         |

# LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

### 5. Virement interfonds

Le conseil d'administration a annulé le transfert de 6 500 \$ du Fonds de distribution au Fonds de dotation de l'exercice terminé le 31 décembre 2001. Ce transfert avait pour but d'ajuster le Fonds de dotation du taux annuel moyen de l'indice des prix à la consommation.

### 6. Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, en plus de ses propres fonds, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Cette dernière présente ses placements à la valeur au marché. En date du 31 décembre 2002, la valeur au marché des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal s'établit comme suit :

|   | 2002              |                     | 2001            |                     |
|---|-------------------|---------------------|-----------------|---------------------|
|   | Nombre de parts   | Valeur au marché \$ | Nombre de parts | Valeur au marché \$ |
| <b>Fonds appartenant à</b>                |                   |                     |                 |                     |
| La Fondation du Grand Montréal            | <b>835,084</b>    | <b>812 240</b>      | 534,196         | 541 873             |
| <b>Fonds confiés par diverses entités</b> |                   |                     |                 |                     |
| Fondation Centraide du Grand Montréal     |                   |                     |                 |                     |
| Fonds Centraide                           | <b>16 005,610</b> | <b>15 567 760</b>   | 15 473,515      | 15 695 870          |
| Fonds Red Feather                         | <b>2 216,833</b>  | <b>2 156 189</b>    | 2 160,815       | 2 191 866           |
| La Fondation du YMCA de Montréal Inc.     | <b>3 588,121</b>  | <b>3 489 965</b>    | 3 483,628       | 3 533 688           |
| La Fondation SCC                          | <b>1 300,781</b>  | <b>1 265 197</b>    | -               | -                   |
| La Fondation Jean Duceppe                 | <b>536,339</b>    | <b>521 666</b>      | -               | -                   |
|   | <b>23 647,684</b> | <b>23 000 777</b>   | 21 117,958      | 21 421 424          |
|   | <b>24 482,768</b> | <b>23 813 017</b>   | 21 652,154      | 21 963 297          |

### 7. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.